Ô Banî Bayâdah ! Mariez vos filles à Abu Hind et demandez la main de ses filles !

Abû Hurayrah (qu'Allah l'agrée) relate : « Abû Hind fit une saignée au Prophète (sur lui la paix et le salut), au niveau de la partie frontale de son crâne. Le Prophète (sur lui la paix et le salut) a alors dit : "Ô Banî Bayâdah ! Mariez vos filles à Abû Hind et demandez la main de ses filles !" Et il a dit : "Et s'il y a une chose par laquelle vous vous soignez et dans laquelle il y a un bien, c'est la saignée !" »

[Bon] [Rapporté par Abû Dâwud]

Dans ce hadith, le Prophète (sur lui la paix et le salut) se fit faire une saignée (« Ḥijâmah ») au niveau de la tête chez Abû Hind (qu'Allah l'agrée), [dont c'était le métier]. Ce récit montre qu'il ne faut pas tenir compte de la filiation ou de la profession [lors du mariage]. En effet, le Prophète (sur lui la paix et le salut) ordonna à l'une des tribus des Anṣâr - qui était la tribu arabe de Qaḥtân Al-Azdiyah - qu'ils mariassent leurs filles à Abû Hind et qu'ils lui demandassent aussi la main de ses filles alors qu'il était l'un des esclaves affranchis [de la tribu] des Banî Bayâdah mentionnée. Et en plus de l'esclavage qui l'avait frappé, il vivait de la pratique de la Ḥijâmah, qui était aux yeux des Arabes un sous métier. Donc, il ne faut pas tenir compte de l'adéquation de l’affiliation (la lignée) ni de celle de la profession (du métier). En effet, d'autres textes indiquent (et prouvent) qu'il faut plutôt considérer la qualification dans la religion et le comportement. Ensuite, le Prophète (sur lui la paix et le salut) évoqua que la Ḥijâmah était parmi les meilleurs moyens avec lequel l'individu pouvait se soigner.

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/58080